

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Fotia Alea 1.2**

Révision: 01.01.2026

Code du produit: 10600506

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Jokisch Fotia Alea 1.2

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Agent séparateur.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Jokisch GmbH  
Germany  
Rue: Industriestraße 5  
Lieu: D-33813 Oerlinghausen  
Téléphone: +49(0)5202/9734-0  
Téléfax: +49(0)5202/9734-49  
E-mail: info@jokisch-fluids.de  
Interlocuteur: Regulatory affairs  
E-mail: MSDS@jokisch-fluids.de  
Internet: www.jokisch-fluids.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

Numéro d'appel d'urgence (24h) +1 872 5888271 (JRR) (en, fr); numéro  
ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

**Information supplémentaire**

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)	
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, sodium salts	1 - < 2,5 %
	271-781-5 01-2119527859-22	
	Eye Irrit. 2; H319	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Fotia Alea 1.2**

Révision: 01.01.2026

Code du produit: 10600506

Page 2 de 9

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
68608-26-4	271-781-5	Sulfonic acids, petroleum, sodium salts	1 - < 2,5 %
		dermique: DL50 = > 5001 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5001 mg/kg	

**Information supplémentaire**

Termes exacts des phrases H, voir sous section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Changer les vêtements imprégnés.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant. Le produit lui-même n'est pas combustible.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune information disponible.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

**Pour les secouristes**

Baliser les zones de danger et les signaler par des panneaux d'avertissement et de sécurité adéquats. Diriger

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Fotia Alea 1.2**

Révision: 01.01.2026

Code du produit: 10600506

Page 3 de 9

les personnes concernées hors de la zone de danger.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable, Liant universel. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 5-40 °C

Durée de stockage maximale : 1 année

**Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger des radiations solaires directes.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
111-42-2	Diéthanolamine	3	15		VME (8 h)	

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Fotia Alea 1.2**

Révision: 01.01.2026

Code du produit: 10600506

Page 4 de 9

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, sodium salts			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	0,66 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	3,33 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	0,33 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	1667 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	0,833 mg/kg p.c./jour
111-42-2	2,2'-iminodiéthanol, diéthanolamine			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	0,75 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	0,125 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,125 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	0,130 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	0,07 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	0,06 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, sodium salts	
	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	723500000 mg/kg
	Sédiment marin	723500000 mg/kg
	Intoxication secondaire	16667 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sol	868700000 mg/kg
111-42-2	2,2'-iminodiéthanol, diéthanolamine	
	Eau douce	0,021 mg/l
	Eau de mer	0,002 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,092 mg/kg
	Sédiment marin	0,0092 mg/kg
	Sol	1,63 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**


**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Fotia Alea 1.2**

Révision: 01.01.2026

Code du produit: 10600506

Page 5 de 9

**Contrôles techniques appropriés**

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection de la peau**

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.  
Établir un plan de protection de la peau.

**Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: jaune clair  
Odeur: caractéristique

**Testé selon la méthode**

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'éclair:	négligeable
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	9,4 DIN 51369
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	2,4 mm <sup>2</sup> /s ASTM D 7042
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,08 g/cm <sup>3</sup> EN ISO 12185

**9.2. Autres informations****Autres caractéristiques de sécurité**

Point de sublimation: non déterminé  
Point de ramollissement: non déterminé

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Protéger des radiations solaires directes.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Fotia Alea 1.2**

Révision: 01.01.2026

Code du produit: 10600506

Page 6 de 9

**10.5. Matières incompatibles**

Eviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes. Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux: aucune

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.  
Les données se rapportent au composant principal.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) &gt; 2000 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) &gt; 20 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, sodium salts				
	orale	DL50 > 5001 mg/kg	Rat	Echa	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 5001 mg/kg	Rat	Echa	OECD Guideline 402

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Fotia Alea 1.2**

Révision: 01.01.2026

Code du produit: 10600506

Page 7 de 9

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, sodium salts					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 10000 mg/l	96 h	marine species		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1000 mg/l	72 h	freshwater algae		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 1000 mg/l	48 h	Daphnia magna		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, sodium salts	22,12

**12.4. Mobilité dans le sol**

dans l'état fourni: liquide

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**Information supplémentaire**

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

120199 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets non spécifiés ailleurs

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Fotia Alea 1.2**

Révision: 01.01.2026

Code du produit: 10600506

Page 8 de 9

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

120199 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets non spécifiés ailleurs

**L'élimination des emballages contaminés**

Eau (avec détergent). Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Protection individuelle: voir rubrique 8

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Fotia Alea 1.2**

Révision: 01.01.2026

Code du produit: 10600506

Page 9 de 9

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 1,91 % (20,628 g/l)

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: 3,426 % (37,001 g/l)

**Information supplémentaire**

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

AICS (Australien), DSL (Kanada), IECSC (China), REACH (Europäische Union), ENCS (Japan), ISHL (Japan), KECI (Korea), NZIoC (Neuseeland), PICCS (Philippinen), TSCA (USA)

**Abréviations et acronymes**

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Repr. - Reproduktionstoxizität

Asp. Tox. - Aspirationstoxizität

Acute Tox. - Akute Toxizität

Aquatic Acute - Akute aquatische Toxizität

Aquatic Chronic - Chronische aquatische Toxizität

Eye Dam. - Augenschaden/-reizung

Eye Irrit. - Augenreizung

Skin Corr. - Ätzwirkung auf die Haut

Skin Irrit. - Hautreizung

Skin Sens. - Hautallergen

Resp. Sens. - Inhalationsallergen

STOT SE - Spezifische Zielorgan-Toxizität - einmalige Exposition

STOT RE - Spezifische Zielorgan-Toxizität - wiederholte Exposition

VOC - Flüchtige organische Verbindungen

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*